



## Manifestation parallèle

### Financement du matériel roulant ferroviaire : une nouvelle solution pour l'Afrique

#### Contexte

Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons de l'Union africaine, les infrastructures sont reconnues comme étant un facteur clé du développement. Dans le premier Plan décennal de mise en œuvre (2014-2023) de l'Agenda 2063, notamment, la création d'un réseau ferroviaire intégré est considérée comme une composante essentielle du futur système de transport terrestre du continent. Parmi les principaux programmes phares dont l'exécution a été approuvée au titre de ce premier Plan décennal figure le Réseau intégré de trains à grande vitesse qui devra relier toutes les capitales et tous les pôles commerciaux africains. L'objectif de cette initiative dirigée par la Commission de l'Union africaine est de faciliter la circulation des biens, des services des facteurs et des personnes, de réduire les coûts de transport et de décongestionner les systèmes actuels et futurs du continent. D'ici à 2023, le réseau ferroviaire devrait avoir franchi la phase de démarrage et pouvoir transporter ses premiers passagers d'une capitale africaine à l'autre. En plus d'assurer la liaison entre les capitales africaines, le Réseau ferroviaire intégré africain à grande vitesse devra desservir les centres économiques et industriels et les principaux sites touristiques en utilisant la technologie ferroviaire à grande vitesse appropriée. Les systèmes de chemins de fer urbains seront également essentiels pour l'Afrique dans les décennies à venir, à mesure que les populations migreront vers les villes, transformant les centres urbains en mégapoles.

L'infrastructure ferroviaire est une entreprise économique coûteuse. Lorsque les ressources publiques sont très limitées, comme c'est le cas pour nombre de pays africains, et que ces États ont déjà atteint la limite de leur niveau d'endettement viable. Il peut en résulter des retards dans les investissements pressants. La solution consiste à attirer d'importants investissements du secteur privé et à faire en sorte que les États collaborent avec les banques, les fonds d'investissement et les investisseurs institutionnels pour réunir les fonds nécessaires à la construction du système ferroviaire et à l'acquisition du matériel roulant requis.

#### Objectif

L'objectif de cette manifestation parallèle est de discuter, d'une part, du Protocole portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (Protocole de Luxembourg) et, d'autre part, de la mesure dans laquelle le Protocole contribuera de manière décisive à attirer des capitaux privés. Le but des initiatives tendant à attirer des capitaux est de créer un modèle durable pour soutenir les projets ferroviaires existants et nouveaux. Il est espéré que le Protocole encouragera les banques et les autres bailleurs de fonds à financer les opérateurs pour l'achat de matériel roulant ferroviaire par le crédit garanti et le crédit-bail sans avoir besoin des garanties de l'État.

## Résultats escomptés

- Une amélioration de la communication en faveur de l'expansion du secteur ferroviaire en Afrique et une meilleure compréhension des avantages macroéconomiques et microéconomiques du Protocole de Luxembourg.
- Une déclaration de politique et un cadre de travail collectif relatifs à la mise en œuvre du Protocole de Luxembourg au niveau régional.
- Un engagement des dirigeants africains à ratifier le Protocole de Luxembourg.

## Le public cible

Le public cible est le suivant :

- Des hauts fonctionnaires de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, de la Development Bank of Southern Africa, de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, des communautés économiques régionales, de la Banque africaine d'import-export et de la Trade and Development Bank.

- Des fonctionnaires des ministères des finances, de la planification économique et du transport.
- Des dirigeants de grandes compagnies ferroviaires.

## Lieu, date et heure

- Oliveraie Room, Palmeraie Golf Palace, Marrakech, Morocco
- 23 mars 2019, de 13 heures à 15 heures

## Pour plus de renseignements, veuillez contacter

Soteri Gatera

Économiste hors classe

Section de l'énergie, de l'infrastructure et des services

Division du développement du secteur privé et des financements

Commission économique pour l'Afrique

Tél. +251 11 544 54 49 ou +251 939 81 81 44

Courriel : [gatera@un.org](mailto:gatera@un.org)